



Notre rude Morvan et ses douceurs

DIRONS-NOUS que, voyant dans Le Figaro-Dimanche, un titre sur quatre colonnes : *Votre marché en Morvan : jambon, miel et fromages, nous avons eu quelque appréhension ?* Certain « Bilan de vacances en Morvan », publié récemment par une revue régionale, avait donné de notre pays, du moins en ce qui concerne sa mise en valeur, une image discutable. Allions-nous essayer encore quelque philippique, ou la mercuriale d'un Caton très sévère ? Grand fut notre soulagement, grande notre joie, en constatant que l'auteur de ce reportage signé Michel Piot, avait su observer avec lucidité et juger avec pertinence. Sous une forme alerte et vivante, le Morvan n'était point défiguré, il apparaissait dans sa réalité objective. Et, déjà, dans le préambule :

Rude, voilà l'adjectif qui convient. Car le Morvan est rude. Rude, le vert sombre du massif, qu'aucune nuance de roux n'avait encore adouci. Rudes, les routes forestières aux nids de poule d'un autre âge. Rude, le temps, quand le brouillard ne se lève qu'à midi, ou pas du tout. Rude encore, le gris ardoise des lacs sous les nuages qui roulent, lacs des Settons, de Pannessières, de Chaumeçon, de Saint-Aignan, du Crescent, étangs innombrables à chaque tournant de route. Rude enfin, le caractère du Morvandiau, le plus déshérité de tous les Bourguignons, celui dont les frères huppés de la Côte-d'Or disent avec excès qu'il ne vient du Morvan ni bon vent, ni bonnes gens. Pour les vents passe encore, ils ne valent rien au vignoble. Mais pour les gens, pas d'accord : leur rudesse et leur retenue cachent souvent des trésors.

M. Michel Piot a parcouru notre pays en touriste attentif, sensible aux aspects nouveaux qu'il découvre, curieux également de ses spécialités gastronomiques. Sans doute n'a-t-il pu les goûter toutes, mais le jugement qu'il

chevaux, on ne fait pas de fromages, un point c'est tout. Inutile d'écrire pour s'en faire envoyer. Soyez déjà heureux si vous pouvez en trouver lors de votre passage.

Des fraises des bois à Gien-sur-Cure, M. de Broux en cultive un hectare, il s'agit bien entendu de fraises des bois « apprivoisées », celles que l'on trouve dans les grands restaurants. A peine plus grosses que les vraies fraises sauvages, elles ont autant de parfum et coûtent une fortune : 50 F le kilo environ. C'est moins la culture que le ramassage (exténuant) et la fragilité du fruit qui font monter les prix. M. de Broux nous a avoué ne pas être très « chaud » pour vendre ses trésors au particulier.

Un miel brun d'une pureté et d'une saveur assez extraordinaires, chez les Mellini, agriculteurs-récoltants à Saint-Aignan, à quatre cents mètres du lac.

Des sabots (presque) comme autrefois, au Gouloux, près d'une belle cascade, chez Camille Marchand. Bien sûr, il possède un tour électrique pour dégrossir les billes de bois, mais les sabots sont terminés à la main et même sculptés sur demande par un autre artiste, M. Thibault, qu'on trouve non loin de là, à Frétygny, sur la route d'Alligny-en-Morvan.

Une intéressante ferme boutique, « L'Art Paysan », tenue par Daniel et Solange Bourgeac, à La Pierre-Ecrite. Lui bricole le bois sans se dire ébéniste, rafistole de vieux meubles, fait aussi du vieux avec du neuf et joue les brocanteurs amateurs. Elle tisse à la main des lainages de très bon goût et de haute qualité.

Nous aurions aimé vous dire du bien des fromages de l'abbaye de La Pierre-qui-Vire, au nom célèbre s'il en fut. Mais ces moines-là, qui portent bleu de chauffe et anorak marine en guise de bure, font du fromage industriel, et c'est, débarassés, anonyme-

Le MORVAN

NOVEMBRE 1977

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre »

Joseph PASQUET.

NOTRE PAGE

Les textes proposés pour la page du Morvan qui paraît chaque fin de mois, devront parvenir, si possible, en deux exemplaires, avant le 10 de chaque mois, au responsable, M. Marcel Barbotte, La Comaille, 71400 Autun.

NOTRE BULLETIN

Toutes communications concernant le Bulletin de l'Académie du Morvan, notamment pour l'envoi des fascicules déjà parus, sont à adresser au directeur de la publication, M. Marcel Vigreux, à Ménéssaire, 21430 Liernais.

AUTUN ET SES ORGUES

MAÎTRE JACQUES GARDIEN, qui vécut longtemps à Autun avant de se fixer à Paris, est l'auteur d'une thèse de doctorat publiée en 1943 (Droz, Paris, 680 pages) sur *Les orgues et les organistes en Bourgogne et en Franche-Comté au 18^e siècle*. On lui doit également de nombreuses études monographiques et communications sur un sujet qui lui est familier. Nul mieux que lui ne pouvait parler ici d'Autun et de ses orgues.

Vingt-trois ans après mon départ d'Autun, je viens d'avoir le privilège de revenir dans sa magnifique cathédrale. Je suis remonté à la tribune du grand orgue où, presque deux siècles après les célèbres Desmazes et Claude Rameau, j'ai entendu, connu, fréquenté et apprécié ses organistes. René Genevois (successeur de Théodore Laurent, titulaire pendant cinquante ans), le cher abbé Granger et le titulaire actuel, le non moins cher abbé René Gauthey. En même temps que je pouvais entendre chanter la maîtrise réputée des chanoines Germain et Grivot, avec en surimpression celle bien antérieure de Mgr Lazare Perruchot.

Ce retour à la cathédrale Saint-Lazare s'est effectué grâce à une brochure intitulée *Les orgues de la cathédrale d'Autun*, écrite par l'abbé René Gauthey, éditée récemment par l'imprimerie Marcelin. Sa lecture attentive m'a procuré une grande joie et m'a appris beaucoup. Je voudrais sincèrement faire partager à tous, Autunois ou non, amis ou non de la musique, cette joie et ces connaissances nouvelles, en les invitant à lire cette étude. Riche d'enseignements, remplie de détails et d'anecdotes, tous intéressants, écrite avec simplicité, donc avec clarté, jamais aride, par un spécialiste de l'organographie (mais qui se défend de l'être, avec une modestie qui est loin d'être fausse), cette étude contribuera grandement à la gloire d'un instrument apprécié et aimé de

mier instrument, installé en 1820, année même de la mort de François Callinet, avait été achevé par Joseph Callinet, son fils aîné, déjà facteur de qualité.

En 1876, l'orgue, qui a beaucoup souffert, depuis longtemps, est reconstruit par le facteur J. Merklin, de Lyon. Il conserve toutefois quelques jeux de 1820. Pourquoi, hélas, a-t-on supprimé le buffet, séparé du positif (et le quatrième clavier manuel, dit d'écho) ? En revanche, on a porté les trois claviers manuels à 56 touches (au lieu de 50 précédemment) et le clavier pédalier à 27 touches (au lieu de 18 pour l'ancien orgue de Callinet). Par sa composition, cet instrument se présentait comme « un orgue typiquement romantique, avec ses qualités et ses défauts ».

En 1893, l'orgue souffrant gravement de la sécheresse fait écrire à l'abbé Gauthey : *On se croirait en 1976. Et pourtant c'est de 1893 qu'il s'agit*. L'instrument a, en effet, de graves ennuis « pulmonaires et artériels », avec sa soufflerie, ses pompes d'alimentation, et mêmes d'autres ennuis mécaniques et de jeux, exigeant un gros travail, avec, évidemment, une réharmonisation nécessaire de tous les jeux. Il y faut donc une révision générale de l'ensemble, ce qu'on appelle, en matière d'orgues, un relevage. La soufflerie faite alors est toujours en service, depuis ces travaux importants, exécutés par la maison Jacquot et Didier, de Rambervilliers, également connue

de lui conserver une « forme », sinon parfaite, du moins très convenable.

L'étude de l'abbé Gauthey, qui décrit, non seulement, par le menu, toutes les aventures du grand orgue de la cathédrale, comporte aussi, selon la règle suivie par les bons auteurs, des éléments de pièces justificatives (devis, projets, comptes, réceptions) très intéressantes. Elle est, très heureusement, suivie d'une autre étude sur l'orgue du chœur (1863), construit par Cavallé-Coll, qui aura d'ailleurs, comme les Riepp et 120 ans après eux, beaucoup de difficultés à se faire payer son dû. On pourrait édicter une règle : meilleur est le facteur, plus il a de mal à convaincre et à se faire payer, cela n'est pas spécial à Autun, c'est vrai pour toute la France.

Une suite, consacrée aux autres orgues d'Autun, est en préparation. L'abbé Gauthey, qui en est également l'auteur, a bien voulu m'en adresser les bonnes feuilles : je peux donc en parler ici pour annoncer la prochaine naissance. Cette nouvelle étude, *Les orgues des églises et chapelles de la ville d'Autun*, couvre les instruments de l'église Notre-Dame (tribune et chœur), de la chapelle du Grand Séminaire, de l'Institution Saint-Lazare et de la chapelle du Saint-Sacrement. Sans vouloir entrer dans les détails je voudrais dire cependant quelques mots de ces instruments.

Notre-Dame, l'orgue de tribune fut installé par Joseph Callinet, de Rouffach, en 1846. Prévu à l'origine pour 19 jeux, répartis sur 2 claviers manuels et 1 clavier pédalier, cet orgue « aurait survécu quelque 40 ans », ce qui, note l'abbé Gauthey, est en faveur du « métier » du facteur. La maison Jacquot-Jeanpierre, de Rambervilliers, rajeunit, complète et transforme l'instrument de Callinet qui comptera alors 14 jeux. Hélas ! encore ici aussi, du bon travail et

du cardinal Perraud. Il comportait deux claviers manuels, un pédalier et dix jeux. Démonté en 1906 (pour la même raison que l'orgue de Semur-en-Brionnais), il fut remplacé, avec quelques modifications (une nouvelle soubasse et un nouveau pédalier), en 1933, sur la tribune de la chapelle restaurée, par la maison Didier, de Nancy.

Chapelle de l'Institution Saint-Lazare. L'orgue actuel (je passe sur celui qui l'a précédé mais l'abbé Gauthey en parle, c'est l'essentiel), inauguré le 6 décembre 1936, est un instrument de Merklin, deux claviers à transmission pneumatique tubulaire, dans lequel a été réservée la place pour trois autres jeux (dont un hautbois était souhaité après la guerre, il n'y a pas été donné suite). Cet instrument, au demeurant très agréable, à jouer et à entendre, attend, lui aussi, ses soins qui le remettraient en bonne santé. Souhaitons-les lui.

Chapelle du Saint-Sacrement. L'orgue de tribune de cette belle et grande chapelle, est de 1869. C'est aussi un Cavallé-Coll. Il avait été construit alors pour le chœur de la cathédrale Saint-Vincent, de Mâcon. La congrégation des religieuses du Saint-Sacrement, après le transfert de cet instrument, par le facteur Charles Didier, pouvait l'inaugurer le 19 mars 1897. Doté de deux claviers manuels de 54 notes pour huit jeux, et d'un pédalier (en tirasse) de vingt notes, nanti d'une soufflerie électrique (1931), cet orgue d'accompagnement ne sert que rarement aujourd'hui, depuis le départ de la maison mère et du noviciat. M. l'abbé Gauthey émet le vœu que cet orgue reste à Autun et qu'on le place dans « la seule église ne comptant pas d'orgue à tuyaux : Saint-Jean-le-Grand ». Ce serait, semble-t-il, une très heureuse décision.

J'ai, tout d'un coup, peur que la longueur de ce compte rendu de

NOUS AVONS REÇU

VIVRE EN BOURGOGNE, qui s'affirme, avec son numéro d'octobre, comme une revue de haut niveau. Très bien présentée, abondamment illustrée, elle est le reflet de la vie culturelle de notre région. Le pays (la Bourgogne d'hier, d'aujourd'hui, de demain), l'histoire, les hommes et les idées, les arts et les lettres, autant de domaines explorés par des écrivains de talent. On relèvera au sommaire : la Bourgogne existentielle ? (Roger Brain) ; Bourgogne-Nivernais (Lucien Hérard) ; Mgr Le Bourgeois, évêque d'Autun (R.B.) ; Industries de pointe en Bourgogne (J.F. Bazin) ; Le Morvan change de visage (Mme Pia-Lachapelle) ; Greuze en Bourgogne (M. Guillaume) ; La mort du Téméraire et la conquête de la Bourgogne par Louis XI (J. Richard et Y. Bonvallet) ; Adam Billaut, poète nivernais (L. Camus), la critique des livres par Roger Denus, Lucien Hérard, Roger Brun, Laurence Camous. Le numéro 9 F.

LA REVUE DES DEUX MONDES (octobre). Parmi les signatures : J.P. Fourcade (Un programme pour la prochaine législature), P.L. Weiller (Guynemer), J. Moch (Les gauches et la force de frappe), M. Priouret (Pour conclure un dialogue), J. Guehenno (Albert Camus), Emile Roche (Caillaux et Mandel), A. Delaunay (Jean Rostand), P. et S. Canis (Quand Napoléon mariait), Suz Labin (La violence et les mass media), Léon Boussard (Immaculada de Palenque). La politique (F. Seydoux, M. Gabilly, J. Barsalou), Chroniques et essais (Gaston Palewski, P. de Boisdefre, Yvan Christ, Fernand Lot), Paul Fougère, etc. Le numéro 12 F.

LES ECHOS DU PASSÉ, revue trimestrielle des « Amis du Dardon » proposent : Découverte d'objets lithiques près de Geugnon (J.C. Jacquet), Un curieux personnage, l'abbé Bary (H. Charles), A la recherche des voies anciennes de la région de Loire-Arroux (P. Lahaye).

LA PHYSIOPHILE, bulletin de la société d'études et de sciences naturelles de Montceau-les-Mines) inscrit à son numéro de juin : la condition ouvrière dans le bassin minier au 19^e siècle (Léon Grievau), L'officine céramique gallo-romaine de Geugnon (J.C. Notet), Les fouilles de Mont-Dardon (C.L. Crumelay).

ART ET POÉSIE, revue trimestrielle dirigée par H. Meimant, toujours aussi dense et variée, nous offre, avec son numéro d'automne, un choix copieux. On retiendra : processus d'automne

(Suzanne Marchand), Saint-Pol-Roux le magnifique (Th. Beregi), Curiosités littéraires (Laurence d'Hartoy), Entretiens avec René de Obaldia (Sylvie Barrault), La poésie mystique (Ch. le Quintrec), Léonard de Vinci (Michel Bernard) et de très nombreux poèmes (abonnement annuel 35 F, avenue Saint-Jean, Corbigny).

LA NOUVELLE REVUE FRANCO-MOISSE (N° 62) publie des études de G. Tisserant (La fortification de Briancourt au 14^e siècle), de H. Ponard (La providence de Dole sous l'occupation), de H. Chazelle (Un grand seigneur à Crescia, Bussy-Raburin), chroniques et bibliographie.

pas sans intérêt. On relèvera :

Le fameux jambon du Morvan que Dumaine lança bien avant que la notion de « relations publiques » fût connue. On le trouve chez un charcutier d'Arleuf, à dix kilomètres de Château-Chinon. Disons qu'il est un tout petit moins artisanal qu'au temps du grand Alexandre. Vous ne vous trompez pas, il n'y a qu'une charcuterie à Arleuf, la maison Dussert. Le jambon sec était un peu trop salé, mais nous avons bien aimé le jambon cuit, très légèrement fumé. Excellent saucisson, assez bonnes andouillettes. Pâtés et terrines de moindre intérêt.

Des fromages de chèvre de chez Roger Trinquet, au Frêne, près de Saint-Agnan. L'élevage est tout petit, et l'on ne pourra jamais vous vendre plus d'une dizaine de fromages à la fois. Quand les chèvres ne donnent pas de lait, ou qu'on le garde pour les

Le reportage se poursuit chez nos voisins proches, à Semur, Montbard, Ancy-le-Franc, et au château de Maulnes, près de Cruzy-le-Châtel (Yonne), curieux bâtiment pentagonal construit au seizième siècle, aujourd'hui aux trois-quarts ruiné, et pour la restauration duquel Malraux (fou d'admiration lorsqu'il le découvrit) avait débloqué cent millions « qui n'ont pas suffi à protéger des vents, des pluies et des soleils qui battent tour à tour cette mer terrienne immobile et houleuse, les façades de cet extraordinaire édifice massif et aérien à la fois, unique en France en son style ».

Tout est à lire et à déguster, dans cette excellente évocation, sans dureté comme sans flagornerie, hommage sensible et probe à notre Morvan.

M.B.

Echos et nouvelles

Notre confrère et collaborateur Georges Riquet vient de se voir attribuer successivement, pour sa participation à des concours de poésie, le grand prix d'honneur de l'Université populaire de Saint-Nazaire et le Prix Jean Moréas, du Cercle Français de Poésie.

Nous adressons à Georges Riquet, dont nos lecteurs ont eu à maintes reprises l'occasion d'apprécier le délicat talent, toute nos félicitations.

L'un des prix du « Pionnier du Morvan » a été attribué cet été à deux de nos compatriotes MM. J.L. Ponsard et A. Boone, de Vandenesse.

Afin que ne disparaissent pas du Morvan le métier de luthier et les instruments d'autrefois, J.L. Ponsard, après de patientes recherches historiques et techniques concernant les instruments anciens, ouvrit, voici une dizaine d'années, un atelier et forma un apprenti qui devint son associé. Leur réputation s'étend aujourd'hui bien au-delà du Morvan, et leurs instruments sont appréciés en Belgique, Hollande,

les musiciens, les amateurs de professionnels), le plus beau de toute la facture instrumentale.

Après un raccourcissement, allant de 1393 à 1976, l'auteur commence son histoire de l'orgue de la cathédrale immédiatement après la disparition de celui (commencé en 1745, terminé en 1478) construit par les admirables facteurs allemands, les frères Charles et Robert Riepp. Puisant aux sources idéales des archives de l'Evêché, il y a trouvé les matériaux indispensables à son travail de chercheur et de fidèle ami de l'orgue.

Commandé au grand facteur d'orgues François Callinet (né en 1754, année de l'orgue de Dole et de la naissance de... Talleyrand, qui devait laisser à Autun les souvenirs que l'on sait), le pre-

Suisse, Canada, Allemagne, Etats-Unis, etc.

Ils participent en même temps aux manifestations nationales ou internationales (jumelage Bourgogne-Rhin-Palatinat, jumelage des Chambres de Métiers de Goble et Nevers, foire de l'artisanat et des métiers de Munich, rencontres internationales de luthiers maîtres sonneurs de Saint-Christophe-la-Châtre (Indre).

Ils accueillent également des classes vertes qui voient si une production très particulière et mal connue, et forment des animateurs pour la pratique des instruments qu'ils fabriquent.

Une intéressante et précieuse contribution à la maintenance d'une activité traditionnelle de chez nous.

Le conseil d'administration de l'Académie du Morvan

Président : M. l'amiral de Bourgoin.

Vice-présidents : M. Jacques Thévenet, M. Claude Régner. Chancelier perpétuel : M. le docteur Olivier.

Vice-chancelier : M. Jean Ser-

vin.

Secrétaire : M. Roblin.

Secrétaire honoraire : M. A. Jallot.

Treasorier : M. le docteur Petit.

Treasorier honoraire : M. Louis Gallois.

Conseiller juridique : M. le bâ-

tonnier Jean Menand.

Responsable de la page : M. Marcel Barbotte.

Responsable du bulletin : M. Marcel Vigreux.

Représentant de l'Yonne : M. Meunier.

Représentant de la Côte-d'Or : M. Cl. de Rincquesen.

Conseil élu par l'assemblée générale du 2 juillet 1977).

Prix littéraire du Morvan

Décerné au cours de l'été de chaque année paire, tour à tour dans une localité de la partie morvandelle de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or et de l'Yonne, il le sera, en principe, en 1978, à Vézelay.

Ce prix régionaliste, à l'attribution duquel participe l'Académie du Morvan, concerne toute œuvre littéraire imprimée, en prose ou en vers, parue dans les deux années précédentes : romans, essais, poèmes, œuvres d'histoire, de géographie, d'économie, de folklore, etc. concernant le Morvan et ses confins. Sa dotation est d'au minimum mille francs.

Les postulants devront adresser avant le 1^{er} avril 1978 un exemplaire de leur ouvrage à chacun

des membres du jury, dont la liste leur sera communiquée par le secrétaire du prix. Ils devront donc disposer de seize exemplaires. Toutefois, pour certains ouvrages coûteux, ils pourront en avoir cinq exemplaires au nom du secrétaire, qui les fera circuler auprès des membres du jury.

Les candidats devront également lui envoyer biographie, bibliophilie, et trois photos d'identité pour la constitution du dossier.

Secrétaire du prix : M. Cl. de Rincquesen, 21430 Liernais.

Joindre une enveloppe timbrée à toute lettre supposant une réponse.

"BOURGOGNE-NIVERNAIS" vous dis-je !

BEAUCOUP de régions ont une appellation à trait d'union : Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes, inutile de les énumérer, et ces appellations sont fort bien passées dans les habitudes.

En d'autres domaines, nous sommes accoutumés au couple Bourgogne-Franche-Comté (radio et télévision, par exemple). Les syndicats d'initiative ont une fédération Bourgogne-Morvan.

On comprend mal la résistance de principe opposée au changement de la dénomination « région Bourgogne » en « Région Bourgogne-Nivernais ».

Suggérée au comité économique et social par son doyen d'âge en 1974, récemment encore préconisée par le géographe J.B. Charrier, cette modification a peu de chances, semble-t-il, d'être agréée par l'administration préfectorale et les assemblées régionales.

Et pourtant...

Que le gouvernement, en son temps, n'ait pas choisi « Région Bourgogne » à la légère, je le crois volontiers. Ma décision a dû être mûrie et pesée. Sans doute procéda-t-elle d'une certaine croyance en la vertu des mots : Je te nomme Bourgogne et tes quatre départements, peu à peu, seront fiers d'être bourguignons !

C'était pour opter pour l'intégration. Il est possible qu'à très long terme soit confirmée la justesse de ce choix. Possible, mais peu vraisemblable. Et il y a un siècle !

Ne revenons pas sur les remaniements administratifs où fut impliquée la Nièvre, car c'est bien elle qui fait le problème.

Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, quelles que puissent être les tendances centrifuges au nord et au sud, c'est la Bourgogne haute ou basse, mais la Bourgogne. La Nièvre n'est pas la Bourgogne, elle n'est même pas un appendice de la Bourgogne.

La difficulté réside dans le fait que si elle ne peut ou ne veut être intégrée à la Bourgogne, elle ne peut pas non plus en être séparée.

A cause du Morvan.

Le Morvan, pays dont l'unité est évidente, incontestablement, qui aurait pu constituer un département en 1789 (il en fut question), le Morvan se vit démembré : un morceau pour Auxerre,

à leur auteur. Mais j'ai pu, peut-être, laisser leur patience, je connais heureusement le remède, qu'ils lisent ces rochures, qui les entraîneront dans des aventures variées et toujours passionnantes ; ils y prendront, j'en suis certain, intérêt, agrément et fruit, en même temps qu'ils revivront, avec ces pages, des moments historiques de la vie même de la ville d'Autun, en retrouvant le souvenir et le visage de telle ou telle figure autunoise.

Et tout cela est écrit avec un grand respect de l'authenticité des faits et des documents, donc beaucoup de précisions (jamais ennuyeuses) aussi beaucoup d'esprit, parfois même d'humour, ce qui n'est pas tellement courant de nos jours. Jacques GARDIEN.

un pour Mâcon, un pour Nevers, un pour Dijon. Le résultat, voulez-vous une comparaison ? Sur le toit d'une voiture, la région : quatre valises. La « pieuvre » élastique qui les tient ensemble réunies, c'est le Morvan.

Impossible d'amputer la Nièvre de l'arrondissement de Château-Chinon. Impossible d'enlever l'arrondissement de Château-Chinon. Impossible d'enlever l'arrondissement le Château-Chinon au Morvan.

La géographie comme la raison exigent donc que le Nivernais soit rattaché à la Bourgogne, puisque subsiste la structure départementale.

Mais il ne saurait s'agir d'absorption sous le couvert d'une fallacieuse intégration ; il y aurait alors un phénomène de refus. Loin d'aboutir à une entité bourguignonne, on n'obtiendrait qu'une juxtaposition autoritaire et en partie arbitraire de la Nièvre aux trois autres départements. Et si, administrativement, une telle juxtaposition peut faire illusion, la chose est sûre : imposée, elle interdirait tout avenir « humain » à la région, car celle-ci n'y trouverait jamais une âme. Et sans cette âme, sans ce vouloir-vivre collectif.

La solution est dans l'union, non dans une pseudo-unité. Une union reconnue, proclamée, et que symboliserait l'appellation « Bourgogne-Nivernais ».

Outre qu'elle donnerait satisfaction au légitime désir des habitants de la Nièvre d'affirmer leur caractère propre, leur originalité, cette dénomination présenterait l'incomparable avantage de correspondre à la réalité, d'être vraie.

A cette vérité permanente, quels arguments peut-on opposer qui soient de pure forme, ou subalternes, ou de circonstance ?

« Bourgogne-Nivernais », vous dis-je, Bourgogne-Nivernais ! De surcroît, cela sonne joyeux, haut et clair, comme il convient !

Qu'on y pense, qu'on en parle, qu'on en discute, car cela va bien au-delà d'un choix de vocables.

Lucien HERARD.

Extrait de *Vivre en Bourgogne*, octobre 1977.